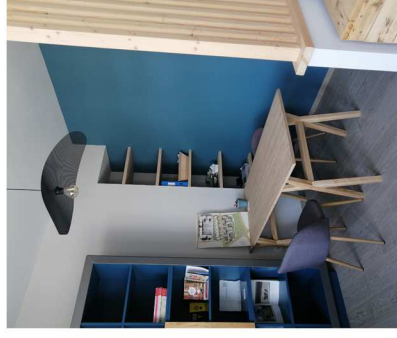
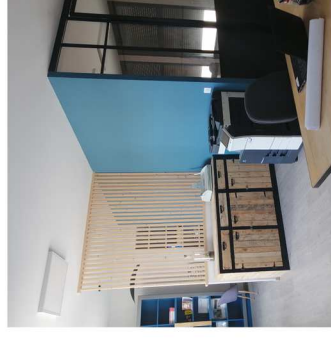
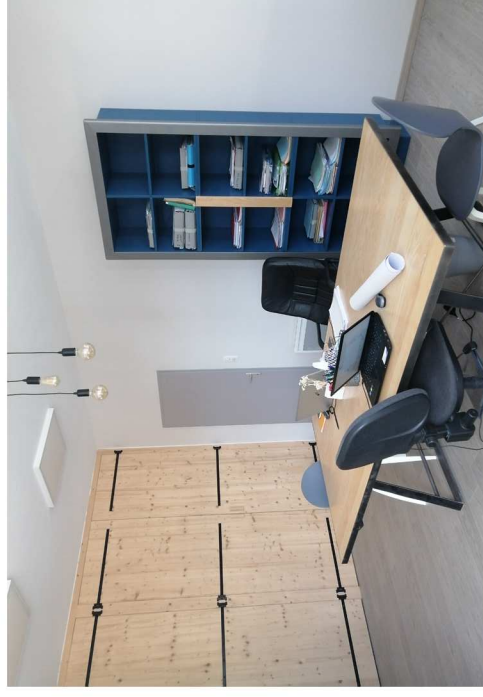




BONHOURS ARCHITECTURE

4 Place du Marché 47500 MONTAYRAL
Tel: 06 87 61 94 60
Mail: audreybonhours@yahoo.fr



J'interviens à différents stades :

Etude de Faisabilité
Conception
Réalisation

Je vous accompagne sur vos projets de :

Logements Individuels ou collectifs
Neuf, Extension, Rénovation, Réaménagement
Traditionnel, Contemporain

Locaux professionnels
Commerce, Bureau, Industrie
Bâtiment Agricole

Je vous assiste dans les demandes administratives :

Déclaration de Travaux
Permis de Construire
Autorisation de Travaux pour les ERP

Je me charge des études pour la réalisation de vos travaux :

Estimation des travaux
Consultation des Entreprises
Suivi de Chantier
Réception des travaux

J'interviens sur tous types de projets, qu'ils soient modestes ou spécifiques, quel que soit votre budget.

L'Architecte est un professionnel :

Il est titulaire d'un diplôme délivré par l'État, aboutissement de 5 années d'études.
Il est inscrit à l'Ordre des Architectes qui l'engage à respecter ses devoirs professionnels.
Il participe à des formations tout au long de sa carrière pour faire évoluer son savoir-faire.
Il est le gage d'une Architecture de qualité, qui respecte l'intégration au paysage.

L'Architecte vous accompagne :

Il est à l'écoute des attentes de son client.
Il lui propose un projet sur mesure adapté à ses besoins et à son budget.
Il peut être présent à toutes les étapes de votre projet de la Conception à la Réalisation.

L'Architecte vous protège :

Il est obligé d'avoir une assurance qui couvre l'ensemble des actes qui engage sa responsabilité.
Il vous propose un contrat qui définit ses missions, les délais à respecter, sa rémunération.
Il met ses connaissances à votre disposition.
Il vous conseille et vous assiste de l'élaboration à l'aboutissement de votre projet.

L'Architecte vous fait faire des économies :

Il vous permet de ne pas dépasser votre budget et vos délais.
Il vous aide à avoir le meilleur rapport qualité prix en mettant les entreprises en concurrence.
Il vous conseille des matériaux et des installations pérennes qui vous feront faire des économies sur l'entretien de votre bâtiment.



La mission de l'Architecte se décompose en 3 grandes phases

La Conception :

Il réalise un avant projet en adéquation avec votre enveloppe financière, dans le respect des règles d'urbanisme et en tenant compte de vos envies.
Il supervise les démarches à effectuer pour que vous obteniez les autorisations de construire.

Les Etudes :

Il réalise une étude de projet détaillée permettant la réalisation technique de votre construction.
Il vous conseille dans le choix des entreprises, pour avoir un travail de qualité dans le meilleur rapport de prix.

La Direction des Travaux :

il contrôle le déroulement du chantier de l'ouverture à la réception des travaux .

Vous pouvez faire appel à moi pour une Mission partielle (1 ou 2 phases) ou une Mission complète

COMBIEN CA COÛTE ?

Je me déplace gratuitement pour parler de votre projet, afin de vous faire une proposition d'honoraires

Mes honoraires sont fixes en fonction de la mission que vous me confiez, de l'enveloppe que vous souhaitez allouer aux travaux et de la complexité de votre projet.

Ils peuvent être calculés au temps passé pour des conseils, au forfait pour une mission partielle, au pourcentage du montant des travaux pour une mission complète.